



**seine
escaut**

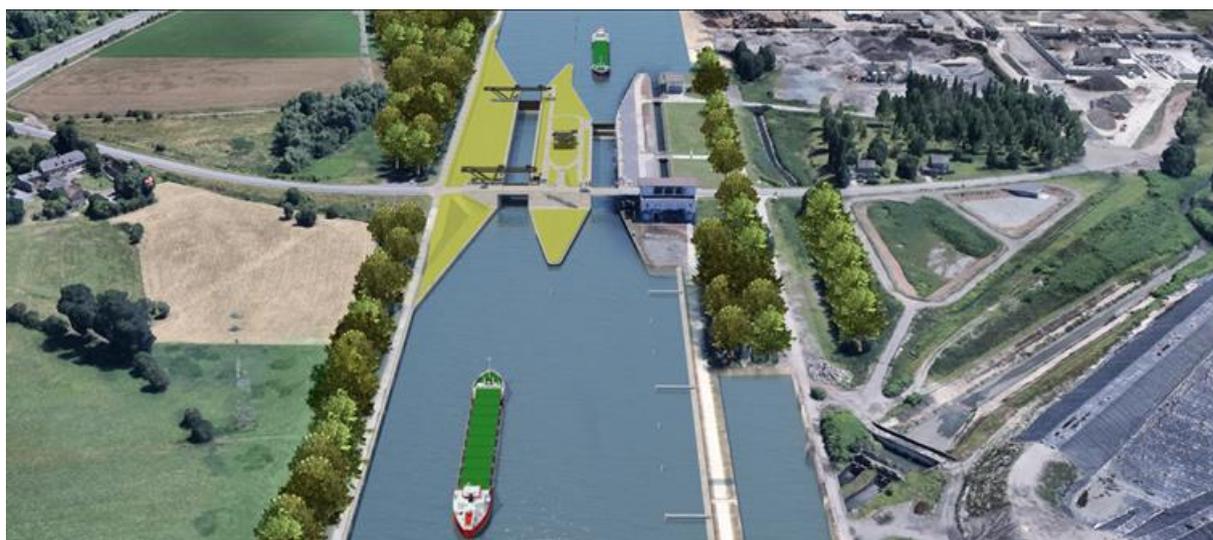


Cofinancé par
l'Union européenne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement de la construction d'une nouvelle écluse à Obourg

Ce mercredi 9 octobre, les travaux de la nouvelle écluse d'Obourg ont été officiellement lancés en présence du SPW Mobilité et Infrastructures et des représentants du Ministre wallon de la Mobilité et des Infrastructures, François Desquesnes. Ce chantier important s'inscrit dans le vaste projet de liaison fluviale Seine-Escaut co-financé par l'Union européenne et la Wallonie.



Le programme Seine-Escaut est le plus grand projet de développement du réseau fluvial européen. Il s'étend sur 1 100 kilomètres de voies navigables, à travers la Belgique et la France. Issu d'une coopération européenne inédite entre la Wallonie, la Flandre et la France, il reliera les bassins navigables de la Seine et de l'Escaut. Le réseau Seine-Escaut est un outil de développement économique majeur qui répond aux enjeux européens, régionaux et locaux liés aux changements climatiques : décarbonation du trafic, gestion de l'eau, préservation de la faune et de la flore, aménagements publics...

Dans le cadre de ce projet, **la construction d'une nouvelle écluse à Obourg constitue une étape essentielle.** En effet, l'écluse actuelle limite le passage aux péniches d'une capacité de charge de 1350 T et de 96 m de long. **La nouvelle écluse aura une**

longueur de 149 m pour une largeur de 12,5 m pour une capacité de charge de 2000 T. Depuis les écluses donnant accès au réseau français via le canal Pommeroeul-Condé des péniches d'une capacité de 2000 T pourront accéder via la nouvelle écluse d'Obourg, jusqu'à l'ascenseur de Strépy-Thieu qui a déjà une capacité de 2000 T.

Cette augmentation de capacité améliorera significativement la compétitivité du transport fluvial sur cet axe. Les entreprises riveraines, Holcim et Comet Sambre, seront les premières à en bénéficier mais également le Hainaut.

La construction de la nouvelle écluse représente un investissement global d'environ 129 millions d'euros TVAC. L'Union européenne prend en charge 50% hors TVA, soit un montant d'environ 53 millions d'euros, le reste étant financé par la Wallonie.

Les travaux comprennent également des rénovations de l'ancienne écluse qui restera en fonctionnement ainsi que **la construction d'un nouveau bassin de virement**, indispensable pour permettre aux bateaux de grandes longueurs d'opérer un demi-tour après un transbordement à l'amont du site.

La mise à disposition de la nouvelle écluse **favorisera le report modal du transport de marchandises de la route vers l'eau**, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre, la pollution de l'air et le bruit, tout en améliorant la sécurité et la fluidité du trafic routier.

Pour le Ministre François Desquesnes : *« nous devons adapter notre réseau navigable aux normes internationales pour soutenir le développement économique tout en respectant nos engagements environnementaux. Je me réjouis du lancement des travaux de la nouvelle écluse d'Obourg, un jalon crucial pour rendre la Wallonie plus compétitive et durable ».*

Contacts médias :

Stéphanie GOMINS | Porte-Parole du ministre François Desquesnes | +32 475 76 88 22 | stephanie.gomins@gov.wallonie.be
Sarah PIERRE | Porte-parole du SPW MI | +32 479 86 58 96 | sarah.pierre@spw.wallonie.be